

Bilan du pôle Arbitrage

Ce document est un retour des observations du jury lors de l'étape 1 artistique 2019.

Il a pour objet de clarifier les points de jugements à l'attention des entraîneurs, patineurs et dirigeants de club.

Ce document se veut constructif dans un but de communication et de mutualisation des expériences entraîneurs / patineurs / jury dans cette période de mise en œuvre du système RollArt.

1/ Bilan général

D'un point de vue organisationnel, il est important de bien remplir les fiches de « pré-call » en amont de la compétition de les transférer à secretariat.artistique@ffroller-skatebord.com. Cette fiche est utile aux spécialistes techniques aussi il est important d'utiliser la fiche officielle du CPA et de ne pas modifier son format.

Globalement, la construction des programmes était relativement équilibrée aussi bien dans la répartition des éléments que dans l'utilisation de tout l'espace de la piste.

Dans les jugements, la pureté technique a été privilégiée.

Le jury a noté que la qualité de patinage reste faible au regard des éléments techniques présentés. On observe un manque de fluidité, une perte de vitesse, de mauvaises inclinaisons et des poussées des jambes libres incomplètes dans les déplacements en dehors des éléments techniques. L'ensemble conduit à abaisser le score total des programmes présentés.

Le jury souhaite rappeler l'importance de bien équilibrer effort chorégraphique, performance et complexité des transitions tout au long du programme. Si des « highlight » sont utiles au rythme du programme, il ne faut pas négliger pour autant l'habileté de patinage et les transitions.

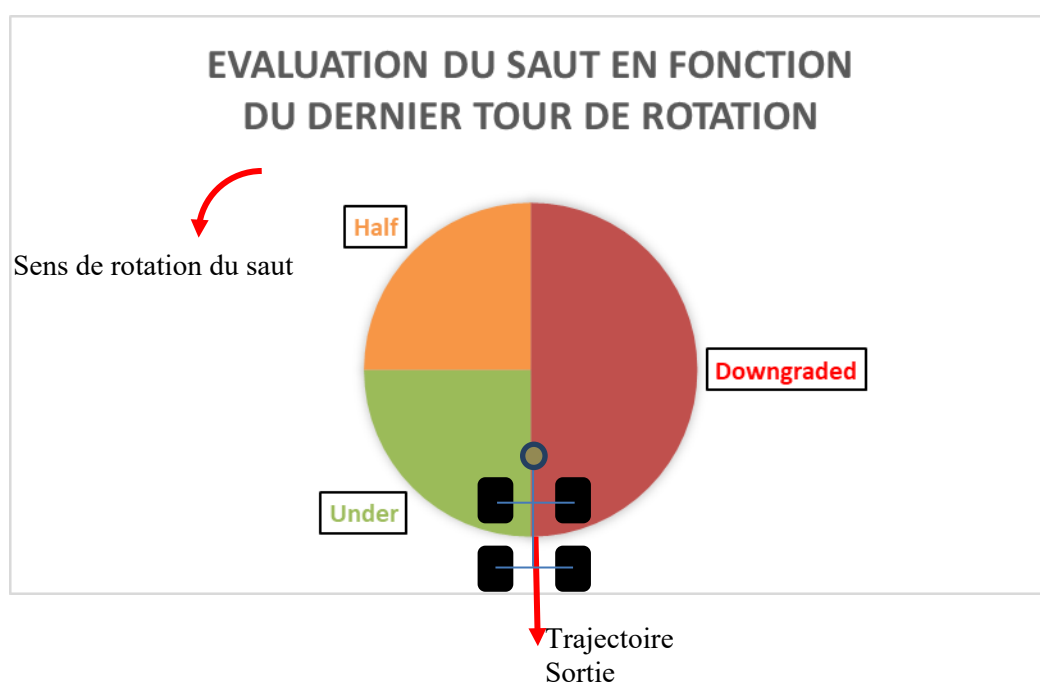
La faible utilisation de poussées simples et un faible nombre de croisés ou de courus concomitant à une grande vitesse de déplacement sont des indicateurs d'un bon niveau de maîtrise du patinage.

Cependant, le jury, a remarqué un effort sur les montages chorégraphiques des programmes et plus particulièrement sur les choréo step à partir de la catégorie Jeunesse.

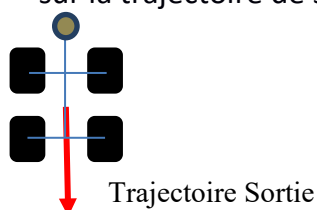
2/ Points de vigilance

Les sauts :

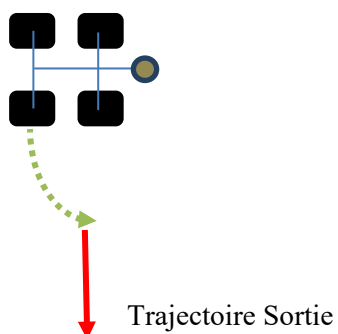
Au-delà, du respect de la définition du saut, le panel technique évalue un saut en fonction du degré de rotation au moment du contact avec le sol lors du dernier tour de rotation.



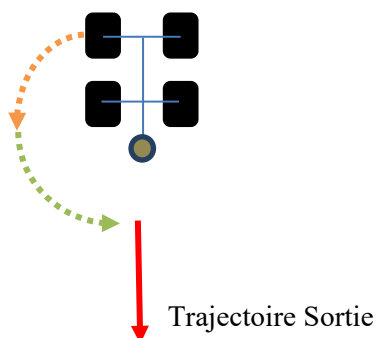
- **Pour qu'un saut soit considéré complet**, le patineur doit atterrir sur les 4 roues et rouler sur la trajectoire de sortie de façon net.



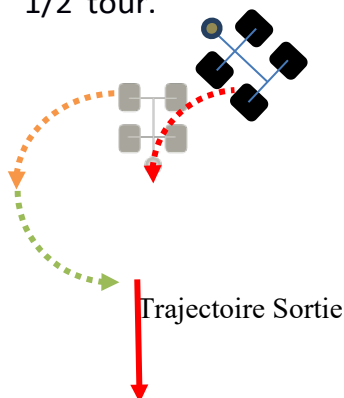
- **Les sauts sont considérés « under »** lorsqu'il manque jusqu'à 1/4 de rotation.



- Un saut réceptionné et suivi d'un rebond (double contact au sol à la réception) ou d'un changement de carre rapide en réception, est considéré comme « under ».
- Un saut est considéré « Half » lorsqu'il manque entre 1/4 et 1/2 tour. Cependant pour être appelé « Half » le saut doit également être réceptionné en carre de sortie.



- Un saut est considéré « downgraded » à partir du moment où il manque plus d'un 1/2 tour.



- Cependant, 2 cas provoquent aussi l'appel du saut en downgraded :
 1. Lorsque le saut est réceptionné half mais en carre dedans avant.
 2. Les sauts trichés c.-à-d. lorsque le pied d'impulsion reste au contact du sol pendant plus d'un 1/2 tour de rotation. Le jury a observé cette déviance technique sur le Salchow et le Toe-loop.

Le jury souhaite attirer l'attention des entraîneurs sur la règle du nombre maximum de présentation d'un saut : Le même saut ne peut être présenté que 2 fois dont 1 fois en combinaison.

Aussi, une 3^{ème} tentative sera considérée par le système comme élément illégal et une valeur de 0 sera attribuée.

Le Lutz :

Ce saut est le plus difficile à être validé par le panel technique. En effet, pour être appelé « Lutz », il est nécessaire de conserver une carre en Hr jusqu'à l'impulsion du saut.

Il est toléré une carre plate pendant la phase entre le piqué et l'impulsion.

Au vu des critères ci-dessus, peu de Lutz ont été appelés par le panel technique. Pour les compétitions de quad, une bascule en carre dedans entraîne l'appel du saut en Flip. Les patineurs de Inline ont présenté quelques lutz conformes aux attentes.

La transformation du Lutz en Flip par le panel technique a conduit quelques patineurs à se retrouver avec 3 Flip dans le programme. Le dernier des 3 flip a pris une valeur de zéro conformément à la règle du nombre maximum expliqué ci-avant.

Pour mémoire, le panel technique appelle tous les sauts, il faut donc apporter une grande vigilance à l'ordre des éléments dans le montage des programmes.

Combinaisons de sauts

Le Jury a constaté lors de cette étape de nombreuses ruptures dans les combinaisons. Lorsque la réception d'un saut est suivie d'un double trois ou d'une relance par le biais d'une poussée avec le frein puis qu'un autre saut est déclenché il s'agit d'une rupture de combinaison.

Certains éléments ont reçu une valeur de 0 suite aux ruptures de combinaison.

Exemple :

2 combinaisons :

2L NJ **double trois** 2S et 2L NJ **poussée frein** 2S

Dans les 2 cas, le panel technique a fait l'appel suivant :

- Combinaison de saut : 2F NJ avec QOE négatif sur le 1^{er} saut et Lutz appelé en Flip
- Saut isolé : 2S

Le jury alerte que la rupture de combinaison entraîne l'appel d'un saut isolé. Ce saut est comptabilisé dans la règle du nombre maximum. Aussi dans l'exemple précédent, si un 2S a déjà été présenté en isolé avant la combinaison, le 2S de la combinaison en rupture ne sera pas valorisé par le système (valeur de 0).

Pirouettes

De nombreuses pirouettes n'ont pas été validées par le panel technique puisqu'elles ne répondaient pas **à tous les critères obligatoires** à savoir :

- Une position conforme : Debout/Assise/Arabesque
- Un nombre de rotation minimum : 2 tours en combiné et 3 tours en isolé. Les tours ne sont comptés qu'à partir du moment où la position est stabilisée, c-à-d que le patineur ne bouge pas de position. De légères oscillations sont possibles tant que la position reste conforme, cependant les juges en tiendront compte dans l'application des QOE.
- Une carre stable sans utilisation du frein

Pirouettes positions difficiles : la position difficile sera prise en compte à partir du moment où la réalisation respecte les critères énoncés.

En In Line, attention à **la stabilité et la conformité** des positions de pirouettes notamment assises et arabesques.

Combinaisons de pirouette

Le jury constate qu'un certain nombre de patineurs pour augmenter le nombre de positions présentées sur un pirouette a recours à une « relance de pirouettes ».

Le règlement indique : « Si après un changement de pied, l'axe de la pirouette se déplace de façon évidente, les juges devront considérer la pirouette de mauvaise qualité. Un QOE variable de -2 sera appliquée à l'ensemble de la pirouette ».

Exemple :

Arabesque Hr **poussée** Assise Dr = **pirouette Assise Dr relancée**. Le jury appliquera un QOE de -2 à l'ensemble de la pirouette

Choréo step

Une attention particulière est demandée afin que les départs à l'arrêt soient plus marqués. Le Choréo step doit utiliser la totalité de la piste depuis une largeur vers la largeur opposée.

Step Sequence

Seules 2 séries de pas de Niveau 1 ont été validées lors de l'étape.

La série de pas doit démarrer en position arrêtée cela marque le point de départ de l'évaluation. Si le patineur ne respecte pas l'arrêt le panel technique risque de ne pas tenir compte des premiers retournements du fait de l'absence de repère de début.

Critères de validation de la série de pas :

Pour chaque retournement, les carres d'entrée et de sortie doivent être identifiables. Le spécialiste technique ne doit pas chercher à identifier le retournement.

Les retournements ne sont pas validés dès qu'ils sont sautés ou avec une carre plate d'entrée ou de sortie.

Concernant les boucles et les travellings la régularité du rythme (pas d'arrêt en sommet de boucle ou de rotation dans les travellings) et la présence d'une carre d'entrée et de sortie sont les critères de validation.

L'ensemble doit être fluide, avec de bons appuis sur le pied porteur (profondeur des lobes).

L'utilisation des freins est à proscrire.

Le jury a observé un décalage important entre les niveaux annoncés sur la fiche des pré-calls (niveau 3 par exemple) et la réalité de l'exécution au regard des critères énoncés ci-dessus. Le jury invite les entraîneurs à revoir les niveaux annoncés sur la fiche en fonction du niveau réel du patineur.

Le Pôle Arbitrage